



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine



LE COMPTE N'Y EST PAS !

Selon M. GUERINI, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, « Ça va suffire, comme on ne fait pas que ça » !

- A compter du 1^{er} juillet 2023, 1,5 % d'augmentation pour tous les agents de l'État.
- A compter du 01 janvier 2024, + 5 points d'indice pour tout le monde.
- Une prime de pouvoir d'achat dégressive de 300 à 800€ qui ne sera pas attribuée à tous car soumise à condition de revenus !

Non, vraiment, le compte n'y est pas, quand on sait que les pertes de revenus du fait du quasi gel du point d'indice depuis 10 ans représentent près de 20%!

Avec l'alignement des premiers échelons indiciaires pour coller au SMIC, de 1 à 9 points d'indice, s'aggrave le tassement des grilles qui conduit à réduire le différentiel salarial lié à l'ancienneté et à entamer l'attractivité du secteur public.

L'évolution du taux de remboursement du forfait d'utilisation des transports collectifs de 50% à 75%, comme l'amélioration du prix de rachat des jours CET et des frais de mission, ne concerne pas tous les agents et constituent des mesurette insuffisantes.

Force Ouvrière rappelle ses revendications :

- Augmentation de la valeur du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation.
- Amélioration de toute la grille indiciaire de rémunération.
- Prise en compte de toutes les primes dans le calcul de la pension.
- Favoriser les possibilités de promotion pour un véritable plan de carrière.